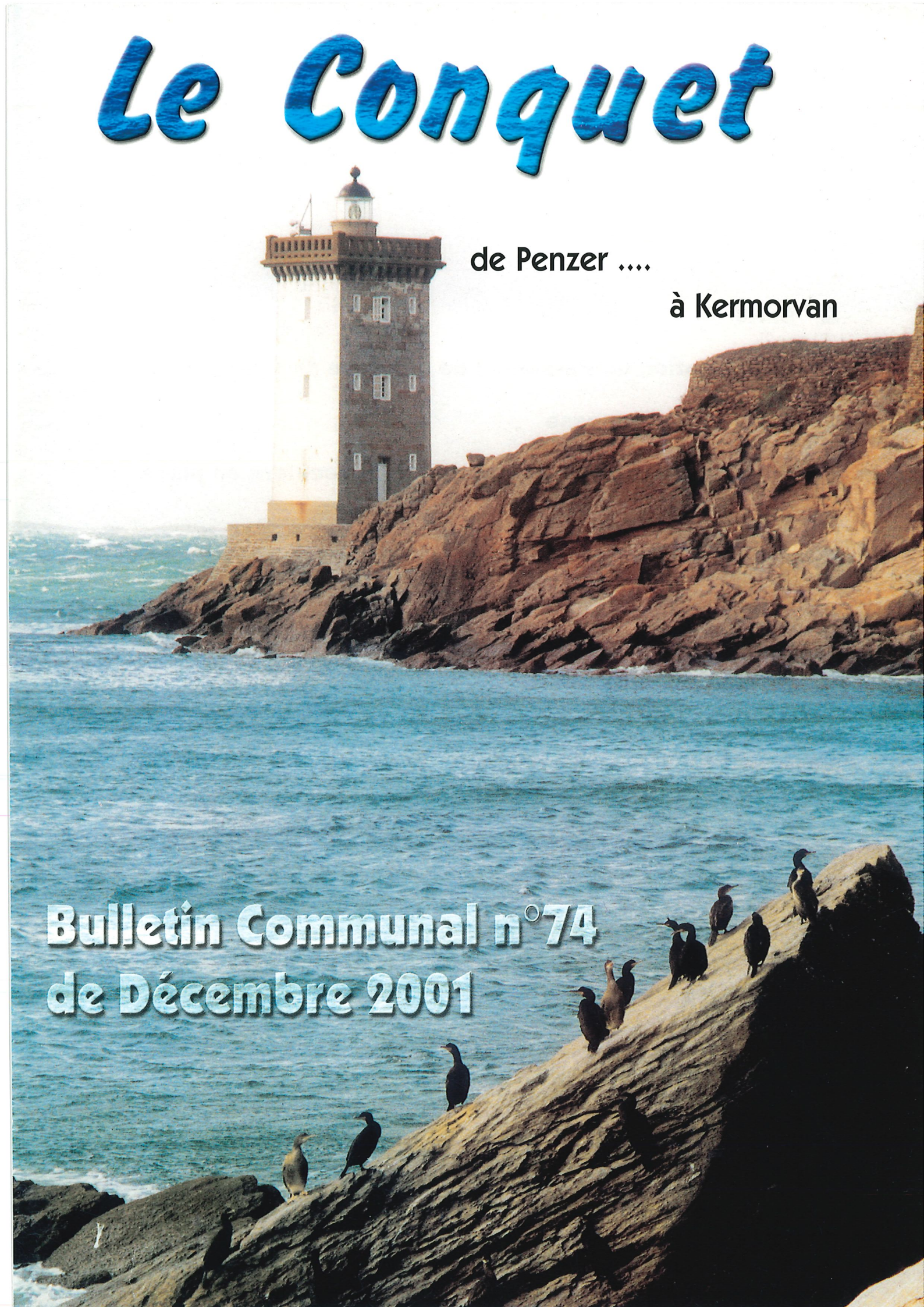


# Le Conquet

de Penzer ....

à Kermorvan

**Bulletin Communal n°74**  
**de Décembre 2001**



# SOMMAIRE

- **Editorial**
- **La Formation du Personnel de la Mairie du Conquet**
- **Scolaire et Jeunesse**
- **Conseil Municipal des Jeunes : 19 Conseillers en place**
- **Affaires Sociales**
  - *L'Allocation Personnalisée d'Autonomie*
  - *Transport*
  - *Portage de Repas*
- **Commission des Sports**
- **Tourisme – Loisirs / Multimédia**
- **Nouvelles des Associations**
  - *Mer Montagne*
  - *Bibliothèque pour tous*
  - *Bout'Chou*
  - *Ar Viltansou*
  - *Basket-Ball Conquétols*
  - *École de Sport*
  - *Tri Martolod*
  - *Club des Mouettes*
  - *Union Nationale des Combattants*
- **Le Conquet au XIXème : LE GUERRANNIC Jean Marie (Père)**
- **Pierres et Constructions au Conquet**

# EDITORIAL

Le nouveau Conseil Municipal élu en mars 2001 aura 10 mois d'existence en janvier 2002. Cette durée aura permis aux Conseillers Municipaux de mieux se connaître, de travailler dans leur spécialité et de découvrir les différentes facettes des activités de la commune.

Celles-ci, sans être marquées par la spectacularité, sont néanmoins nombreuses et variées. Les articles suivants vous permettront de découvrir par le détail ces sujets.

Je ne retiendrai que :

- Celles en faveur des jeunes : installation d'un Conseil Municipal Jeunes, exploitation du centre multimédia. Sans oublier la création de deux nouvelles associations : les assistantes maternelles et Ar Viltansou – Félicitations.

- Celles en faveur des adultes : mise en service du bassin de plaisance, transfert de salle pour le Dojo et le Tennis de table.

- Celles en faveur des personnes âgées : institution du portage de repas à domicile.

L'année 2002 sera réellement nouvelle pour tous les Européens que nous sommes. Nous aurons à user de la nouvelle monnaie l'Euro, et à nous contraindre à oublier l'ancienne monnaie le Franc. En peu de temps cela sera acquis, j'en suis sûr, dans les esprits vifs qui caractérisent les Conquétois.

Cette année 2002 sera aussi nouvelle pour la commune. L'application de la loi sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail sera effective au profit de l'ensemble des 31 employés communaux et de l'hôtesse de l'Office Municipal de Tourisme. Les mesures contenues dans cette loi se traduiront par des aménagements sans incidence notable sur la qualité du service rendu aux usagers. Elles entraîneront, une augmentation du nombre de jours de congés pour les personnels à plein temps et de salaire pour les personnels à temps partiel.

L'année 2002 verra se concrétiser deux décisions du Conseil Municipal : la mise sous délégation de service public du camping des Blancs Sablons et de la distribution de carburant du port. Les études de mise aux normes du marché Llandeilo, d'étude du stationnement des véhicules, du projet de salle de sports seront lancées.

La construction de la cale St Christophe, le réseau d'assainissement du Bilou / Prat ar C'hren, la mise en souterrain des réseaux électriques du Drellac'h et la création de 120 places de parking à Kermorvan / Blancs Sablons seront effectives.

Cette année 2002 sera donc intense pour notre commune.

*Bonne Année 2002 à vous tous.*

Le Maire.  
**G. MANACH**

# LA FORMATION DU PERSONNEL DE LA MAIRIE DU CONQUET

Les agents en fonction dans les différents services de la Mairie peuvent, s'ils le désirent, améliorer leurs connaissances professionnelles par un suivi des stages offerts et ainsi assurer un meilleur service aux usagers.

De même la Mairie doit s'ouvrir à l'extérieur et permettre à des jeunes qui accéderont dans quelques années au travail de découvrir les aspects de la vie communale.

Ces deux lignes d'action, voulues par la municipalité, sont déjà engagées dès cette année sous l'impulsion du Secrétaire Général, chargé, sous l'autorité et le contrôle du Maire de la mise en œuvre des politiques locales et de l'administration générale de la Mairie, ce qui inclut la gestion du personnel.

Le Maire.

*G. MANACH*

La Mairie, qui emploie une trentaine d'agents permanents au sein de ses divers services (administratif, technique, d'entretien, de restauration, d'animation) accentue ses efforts dans le domaine de la formation. Cette politique volontariste revêt deux aspects essentiels qui se traduisent par :

- La formation continue du personnel,
- L'accueil de stagiaires venus d'horizons divers.

## **LA FORMATION DU PERSONNEL**

La formation du personnel présente de nombreux intérêts et doit donc être toujours soutenue, en fonction des disponibilités des agents et des nécessités de service.

Les stages du personnel titulaire sont dans la mesure du possible dispensés par la CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), organisme de

formation national, qui propose une offre de stages dans la plupart des secteurs d'intervention des collectivités locales.

Les agents qui ont la possibilité de suivre des formations peuvent ainsi réactualiser leurs connaissances et leur savoir-faire, être au fait des évolutions majeures dans les domaines qui les concernent, acquérir de nouvelles spécialités, et rester ainsi performants, capables d'offrir chaque jour le meilleur service. Par ce biais ils ont aussi la possibilité d'envisager une évolution de carrière, un changement de statut, la prise de nouvelles responsabilités.

Ces formations offrent donc de réels avantages pour les élus, qui sont certains de disposer de personnel compétent, pour les agents, soucieux de remplir leur tâche au mieux et sûr de bénéficier ensuite de perspectives de carrière stimulantes et pour les Conquetois, usagers de la mairie et de ses services.

Concrètement, l'effort de formation s'est porté au cours des derniers mois sur :

- Les services administratifs : un agent suit actuellement les formations permettant de passer le concours de rédacteur et le secrétaire général, attaché stagiaire, finit actuellement sa formation initiale obligatoire (qui se traduit par des semaines de cours au sein de l'Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux d'Angers)
- L'environnement : des stages ont été suivis par l'agent en charge de la conservation des espaces littoraux ;
- Le gardien de police part en stage, afin de se tenir au courant des réformes récentes concernant les services de police municipale,
- Les services techniques : un agent a préparé le concours d'agent de maîtrise ;
- Le centre de loisirs : une animatrice a obtenu le brevet de surveillant de baignade et suit des sessions de formations dispensées par le CNFPT ;
- L'ensemble des agents du restaurant scolaire a pu suivre une formation "hygiène et qualité", dispensée pendant trois jours par un spécialiste des nouvelles normes s'appliquant à ce type de service.

## **L'ACCUEIL DES STAGIAIRES**

L'effort de la Mairie s'est également traduit par l'accueil de stagiaires, désireux

de découvrir le monde professionnel et de s'impliquer dans la vie locale. Ces jeunes gens sont accueillis et encadrés par les agents titulaires, qui leur transmettent leur expérience, leur technicité, et les initient aux réalités du monde du travail.

Collégiens, lycéens et étudiants ont intégré depuis quelques mois les équipes de la Mairie.

Par ce biais la collectivité offre à des jeunes issus du Conquet ou des villes environnantes, la possibilité de se perfectionner, de confronter leurs savoirs théoriques à la réalité de la gestion locale ou de découvrir un secteur d'activité avant de choisir une orientation définitive.

Les derniers stagiaires reçus ont intégré :

- Les services techniques (formation de longue durée et alternance pour un jeune désirant travailler dans les espaces verts) ;
- Le CLSH (pour des stages pratiques de BAFA) ;
- Le restaurant scolaire (quelques semaines en alternance pour une jeune fille souhaitant travailler au contact des enfants) ;
- Les services administratifs (formation de secrétariat et d'accueil du public) et d'urbanisme/aménagement (stage d'été d'un étudiant de l'Institut de Géoarchitecture de Brest, qui s'est intéressé à l'épineux problème du stationnement).

**Le Secrétaire Général**

*Jean-Sébastien RIOU*

# SCOLAIRE ET JEUNESSE

La rentrée scolaire de septembre 2001 s'est déroulée dans de bonnes conditions en conservant globalement un effectif stable d'environ 450 élèves.

L'école Jean Monnet accueille en maternelle 81 enfants et en primaire 74. L'école Saint Joseph scolarise 44 élèves en maternelle et 91 en primaire. Le collège Dom Michel accueille quant à lui 159 collégiens.

De nombreux travaux ont été effectués à l'école primaire Jean Monnet par le personnel technique communal et par des entreprises durant l'été. Le réseau électrique a été remis aux normes de sécurité dans toutes les classes et dans les salles annexes. Une porte a été installée dans la salle informatique offrant ainsi un accès extérieur de sécurité sur la cour. De nouveaux rideaux ont été posés.

Pour terminer, une salle d'accueil abritant le CLSH des 3/6 ans et la garderie scolaire a été complètement réhabilitée.

Avant les vacances de Noël, les enfants des écoles ont été conviés à assister à deux spectacles offerts par la commune à la salle Beauséjour. Il s'agissait d'une pièce "Le chaudron du Père Noël" joué par le théâtre du sourire pour les maternelles et "Les trois Barons" interprété par la compagnie Pant Eatr pour les primaires. Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, un goûter a clôturé ces deux spectacles de Noël.

## **CONSEIL MUNICIPAL JEUNES**

Depuis l'installation du Conseil Municipal Jeunes, les jeunes conseillers répartis en commission Loisirs-Culture, Sports et Environnement, se sont réunis à trois reprises en mairie pour parler avec des élus de la commission scolaire-jeunesse sur de nombreux sujets. Leurs propositions figurent dans les comptes rendus des différentes commissions.

Si certaines de ces propositions sont déjà en place au niveau des loisirs, il reste à concrétiser ensemble un certain nombre d'entre elles. D'ailleurs les jeunes ont décidé de se retrouver le jeudi 27 décembre au local du Croaë et, le 26 les élus accompagneront les jeunes de la commission sports du CMJ pour aller visiter des pistes et jeux pour roller à Plouzané et Saint Renan.

*BONNE ANNÉE 2002 À TOUS.*

**Alain LE VEN**

*Adjoint Scolaire-Jeunesse*

## **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS DU CMJ**

### **COMMISSION DES SPORTS**

Mercredi 28 Novembre 2001 s'est déroulée la première réunion de la commission des sports.

#### **Voici quelques idées :**

- Développer le tennis pendant l'été en extérieur en mettant en place des tournois.

- Créer une piste de Roller/Skate/BMX avec plusieurs rampes.
- Créer une seconde salle omnisports avec une meilleure insonorisation.

**Jean-Loup DAUVILLIER**

### **COMMISSION ENVIRONNEMENT**

Il y eu vraiment beaucoup de choses de dites, mais dans ce qui a été dit nous avons fait une sélection des sujets les plus importants.

- WC publics un peu partout
- WC envahis par les jeunes
- Éclairage public et passage piétons Rue Auguste Brizeux/ Route de Brest
- Repeindre plus souvent les passages pour piétons
- Circulation trop rapide aux sorties des écoles et du collège.
- Trop de déjections canines sur les trottoirs.
- Manque de fleurissement.
- Blancs Sablons : barrières cassées sur les dunes
- Manque d'animations extérieures
- Faire plus souvent le nettoyage des plages
- Stationnement gênant
- Trottoirs trop petits
- Petits chemins et Beauséjour mal entretenus
- Camping du Théven peu accueillant, manque d'entretien
- Abris de bus à remettre en état aux Blancs Sablons et à Lanfeust
- Panneau Bibliothèque / Ludothèque

#### **La sélection des sujets les plus importants sont :**

- 1 - Circulation trop rapide à la sortie des écoles et du collège
- 2 - Stationnement gênant et certains trottoirs trop petits
- 3 - Éclairage public et passages piétons rue Brizeux et route de Brest
- 4 - Panneau Bibliothèque / Ludothèque

**Maïwen KEREBEL**

### **COMMISSION LOISIRS/CULTURE**

#### **La commission Loisirs et culture a proposé :**

- Création d'un foyer et essai pendant les vacances de Noël au local du Croaë le jeudi 27 décembre de 17H00 à 19H00.
- Organisation de sorties pendant les vacances (patinoire, piscine, cinéma) avec une tranche d'âge 11 à 16 ans.
- Atelier Théâtre pour les primaires.
- Aire de jeux pour les 5 ans.
- Création d'un site CMJ sur Internet
- Echanges avec le CMJ de Plougonvelin.

**Madeline RICHARD**

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

## 19 CONSEILLERS EN PLACE

Proposé avant les élections municipales, le Conseil Municipal Jeunes a été mis en place par Gilbert MANAC'H, maire, à la mi-novembre. Auparavant la commission scolaire-jeunesse a entamé plusieurs démarches afin de concrétiser cette proposition et, donner ainsi la parole aux jeunes de notre commune.

Après l'enquête menée auprès des écoles et du collège, plusieurs candidats, vingt huit au total, se sont déclarés intéressés pour participer à cette première élection d'un conseil municipal jeunes. Le 27 octobre munis de leurs cartes électorales, près de cent jeunes de 10 à 16 ans ont voté à la salle Le Gonidec pour élire leurs représentants ; A l'issue du vote, ils ont assisté nombreux au dépouillement et à la proclamation des résultats.

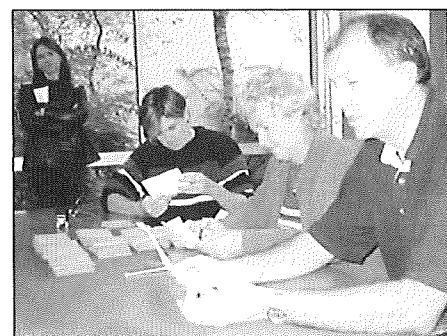
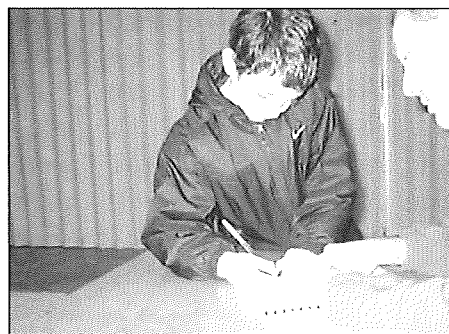
Dix neuf conseillers ont été élus puis installés officiellement par le Maire. Des commissions, reflétant les thèmes mis en relief lors de l'enquête du mois de juin ont été formées. Il s'agit des commissions Loisirs-Culture, Sport, Environnement-Tourisme.

Les objectifs de ce CMJ consisteront à informer les jeunes sur le fonctionnement de nos institutions, d'établir un dialogue entre les jeunes et les élus et, de permettre aux jeunes de réaliser des projets dans les différents axes retenus.

Le CMJ élu pour 2 ans est composé de :

TROMEUR Julien, PODEUR Marion, LAINE Claudine, MILIN Marion, VIGOUROUX Tifenn, CAM Mathilde, RICHARD Madeline, RICHARD Marion, TROMEUR Romain, MINGAM Emeline, DELIN Julie, PETTON Sandrine, DANIEL Enora, LE FAUCHEUR Eve Adelaïs, KEREBEL Maiwenn, CASTEL Alexia, VIGOUROUX Camille, DANIEL Maëlle, DAUVILLIER Jean-Loup.

Le Conseil Municipal Jeunes est encadré par Alain LE VEN, Martine CAM et Patrice LAMOUR au niveau des élus.



**Alain LE VEN**

*Adjoint aux Affaires Scolaires*

# L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

Au premier janvier 2002, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) se substituera à l'actuelle prestation spécifique dépendance (PSD). L'objectif de l'APA : améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie en leur permettant de recourir aux aides dont elles ont besoin pour l'accomplissement des actes de vie courante. Et ce, qu'elles demeurent à domicile ou qu'elles soient hébergées en établissement.

## **L'ACCÈS A L'APA**

Qu'elle réside à domicile ou en établissement, la personne âgée doit, pour bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie, remplir des conditions de perte d'autonomie, d'âge et de résidence. En revanche, contrairement à la prestation spécifique dépendance, l'allocation personnalisée d'autonomie n'est pas soumise à condition de ressources.

### *- L'âge*

Comme pour la prestation spécifique dépendance, l'âge à partir duquel est ouvert le droit à l'allocation personnalisée d'autonomie est fixé à 60 ans (décret n°2001-1085, art.1er).

### *- La perte d'autonomie*

Selon la loi, l'allocation personnalisée d'autonomie est destinée aux personnes qui, en plus des soins qu'elles sont susceptibles de recevoir, ont besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière. Comme dans le cadre de la prestation spécifique dépendance, le degré de perte d'autonomie est évalué.

## **LA PROCÉDURE D'ATTRIBUTION, LE RETRAIT ET LE DEPOT DU DOSSIER**

### *- Les modalités*

Le dossier de demande d'allocation personnalisée d'autonomie est délivré par les services du département. Ou encore auprès d'organismes ayant conclu avec le département une convention de coopération pour la mise en œuvre de l'APA. Le dossier de demande doit ensuite être adressé au président du conseil général qui dispose d'un délai de 10 jours pour en accuser réception et

pour informer de son dépôt le maire de la commune de résidence du demandeur.

Les dossiers de demande d'APA seront renouvelables par les départements à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

### *- L'instruction de la demande*

L'instruction de la demande d'APA comporte l'évaluation, par une équipe médico-sociale, du degré de perte d'autonomie et des besoins du demandeur, qu'il réside à domicile ou en établissement.

## **CONTRÔLE DE L'UTILISATION DE L'APA A DOMICILE ET SUIVI DE L'AIDE**

L'utilisation de l'APA fait l'objet d'un contrôle d'effectivité dont les modalités sont organisées par le département. La loi prévoit, en particulier, que dans le délai de un mois à compter de la notification de la décision d'attribution de l'APA, le bénéficiaire doit déclarer au président du Conseil Général ou les salariés ou le service d'aide à domicile à la rémunération desquels est affectée l'allocation. En outre, sans préjudice des obligations mises à la charge des employeurs par les codes du travail, il est également tenu de conserver les justificatifs des dépenses autres que de personnel correspondant au montant de l'APA et à sa participation financière prévues dans le plan d'aide, acquittées au cours des six derniers mois.

## **LE VERSEMENT DE L'APA**

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie est servie mensuellement à son bénéficiaire. Lorsqu'elle est ainsi versée directement à son bénéficiaire, l'APA est mandatée au plus tard le 10 du mois au titre duquel elle est versée. Le premier versement intervient le mois qui suit celui de la décision d'attribution. Il comprend l'APA due à compter de la date de dépôt du dossier complet.

La loi prévoit également la possibilité de verser l'APA directement, avec l'accord de son bénéficiaire, au service prestataire d'aide à domicile agréé auquel il a recours ou à l'établissement dans lequel il est hébergé.



## **L'APA ILLUSTRÉE EN CHIFFRES**

Le montant de l'APA est identique sur l'ensemble de l'hexagone et est en fonction du degré de dépendance, des revenus individuels, du lieu d'hébergement (à domicile ou en établissement) de la personne âgée. Le montant mensuel maximum à domicile dépend de la grille de dépendance, la grille nationale baptisée AGGIR (Autonomie, Gérontologie, Groupe Iso, Ressources). Cette dernière permet de répartir les personnes âgées en 6 Groupes Iso Ressources (GIR), des plus dépendantes (GIR 1) à celles ayant conservé leur autonomie pour les actes de la vie courante (GIR 6).

Le montant maximum mensuel du plan d'aide devrait s'établir à :

GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4
7 000 F	6 000 F	4 500 F	3 000 F

L'APA peut s'accompagner d'une participation financière du bénéficiaire lorsque ses ressources sont au moins de 6 000 F par mois à domicile et de 13 000 F en établissement.

Estimation des bénéficiaires

	Nombre de bénéficiaires Actuels de la P.S.D et de l'A.C.T.P	Nombre de Bénéficiaires Potentiels de L'A.P.A
National	175 000 personnes dont : - 135 000 P.S.D - 40 000 A.C.T.P	800 000 personnes
Départemental	4 050 personnes dont : - 3 400 P.S.D (1 900 en établissements et 1 500 à domicile) - 650 A.C.T.P	15 000 personnes dont : 5 700 en établissements 9 300 à domicile

P.S.D = Prestation Spécifique Dépendance  
A.C.T.P = Allocation Compensatrice pour Tierce Personne

**N° Vert**

**Depuis le 5 novembre, une équipe répond aux questions des usagers mais également à celles des professionnels au :**

**0 800 29000**

Sources : Conseil Général  
Actualités Sociales Hebdomadaires

## **L'A.P.A ET VOTRE COMMUNE**

Le CCAS du Conquet va passer une convention avec le Conseil Général. Vous pourrez retirer les dossiers et obtenir les premières informations auprès de Mme LE VEN Michèle, en Mairie, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2002.

## **TRANSPORT**

Les communes du Conquet, Plougonvelin, Locmaria Plouzané mettent à votre disposition un car le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois à destination de Saint Renan.

Le départ du Conquet est fixé à 13H15 et la participation est de 10 francs pour l'aller-retour.

## **PORTAGE DE REPAS**

Le portage de repas, mis en place sur 7 communes à partir de la résidence de Streat-Hir a démarré le 5 Novembre.

Les premiers clients sont satisfaits de la qualité et de la quantité du repas.

Les personnes intéressées par ce service à domicile peuvent s'informer en Mairie auprès du C.C.A.S. La formule est relativement souple, vous pouvez commander de 1 à 7 repas de façon régulière ou ponctuelle.

**Jean-Luc MILIN**  
*Adjoint aux Affaires Sociales*

# COMMISSION DES SPORTS

Depuis le mois de mars 2001 la nouvelle municipalité a mis en place une commission des sports afin d'être plus proche et donc plus à l'écoute des besoins des associations sportives de la commune.

## ACTIONS REALISEES

- Réinstallation du Dojo dans de nouveaux locaux à la Pointe des Renards avec mise en service de la chaufferie.

- Réfection du vestiaire B au terrain de foot : douches, caillebotis, éclairage, portemanteaux.

- Remise en état du terrain de tennis extérieur de la Pointe des Renards.

- Acquisition de nouveaux matériels : barres asymétriques, filet de tir à l'arc, panneaux de basket, table de tennis de table, appareillage de tracé de terrain de foot.

- Installation temporaire du tennis de table dans les salles polyvalentes de Beauséjour avec amélioration de l'éclairage.

- Fermeture complète du stade par l'installation d'une clôture avec portail côté Ouest (opération en cours ayant reçu l'avis favorable de la commission travaux).

- Courrier adressé à Monsieur le Président du Conseil Général du Finistère pour que soit concédé à la commune, le bâtiment anciennement occupé par la Compagnie Maritime Penn ar Bed, pour l'affecter au club de plongée Subaquatique "Atlandide".

- Rencontres avec les associations sportives pour recenser et analyser leurs besoins.

## ACTIONS FUTURES

- Réhabilitation du gymnase actuel : bardages, toiture, étanchéité, isolation.

- Aménagement de l'espace Est du stade en terrain stabilisé pour la pratique de quelques disciplines d'athlétisme (sprint, sauts, lancer...) par les écoles et le collège.

- Projet de construction d'un 2<sup>ème</sup> complexe sportif.

Le desserrement des créneaux horaires alloués aux utilisateurs, le relogement du club de tennis de table, la possibilité d'augmentation des effectifs des clubs, l'ouverture à d'autres disciplines sont autant de raisons qui imposent la réalisation de ce projet.

Tout ceci n'est qu'une présentation non exhaustive des actions que la commission des sports va s'attacher à réaliser dans les meilleurs délais en fonction des possibilités financières de la commune. Toutes les associations sportives conquétaises concernées par ce projet seront consultées avant la fin de l'année et un crédit d'études sera inscrit au budget primitif 2002.

*Le Vice-Président de  
L'Adjoint aux sports, la commission sports*

**J. LE GUILLOU**

**P. LAMOUR**



## TOURISME

**Saison d'été** : Même si le démarrage de la saison s'est fait un peu plus tard que d'habitude, elle s'est vue prolongée par une belle arrière saison. Votre Office de Tourisme avec ses **6752 visites** (juillet et août) se place toujours en **tête de la fréquentation au niveau de la CCPI**, 25% de mieux que l'année dernière. Les demandes vont essentiellement vers les îles puis vers un tourisme de proximité.

**Arrière saison** : La mise en place des "35 heures" commence à se faire sentir, et a pour effet de changer les habitudes de la clientèle. On peut remarquer que les touristes viennent pour des périodes assez courtes mais plus souvent et sans véritables réservations. Ce changement de comportement perturbe un peu les loueurs qui sont ou seront obligés de s'adapter à ce nouveau mode de vacances.

**Innovation** : L'Office de Tourisme a bien compris l'importance d'être présent sur Internet qui dans

quelques temps sera le passage obligatoire d'un tourisme "réactif". Lors des visites de meublés, ces derniers mois, les hôtesses de l'office ont réalisé une série de photos pour chaque propriétaire.

Celles-ci vont servir à trois choses :

1. Réaliser un presse book disponible à l'Office
2. Faire une base de données pour notre site Internet
3. Alimenter notre borne tactile à l'extérieur de l'Office qui permet aux visiteurs hors période vacances scolaires de trouver un hébergement l'après-midi ou en soirée.(l'office étant fermé)

Les meublés classés bénéficieront d'un service "email" géré par l'Office de Tourisme. A retenir : Un moment fort le **28 avril 2002**, la **Balad'Iroise** sur notre commune.

## MULTIMEDIA

Voici bientôt un an que le centre multimédia du Conquet a ouvert ses portes. Le succès est arrivé immédiatement ce qui prouve qu'il répond à une attente des Conquétois. Pour les jeunes, c'est un lieu de rencontre et d'échanges par la pratique d'Internet et de jeux. Les adultes, eux, ont trouvé leurs créneaux horaires. Ils viennent au centre multimédia pour faire de l'initiation, des travaux divers mais surtout se perfectionner dans certains domaines : bureautique, mise en page avec photos et montage vidéo. L'ouverture d'une 2<sup>ème</sup> salle devient indispensable, pour plusieurs raisons :

1. Un accès handicapé (quelques demandes)
2. Le travail dans la tranquillité (surtout les mercredis et samedis après-midi, "journées

records" ou il n'est pas rare de voir plus de 25 personnes au centre en même temps)

3. Le montage vidéo est une forte demande en ce moment. Le centre est équipé d'une machine permettant de numériser et de monter des anciens films de caméscopes VHS-C, 8 et Hi8.
4. Le travail de bureautique si la personne est autonome.(connaissance des logiciels)

La mise à jour annuelle prévue par la "Charte Cybercommune" permettra de mettre à niveau les machines et logiciels.

Pour une initiation ou une démonstration, n'hésitez pas à contacter Bruno, notre animateur multimédia.

## PERMANENCE

Xavier JEAN, vous signale qu'il tient une permanence à la mairie le vendredi matin et éventuellement le vendredi après-midi et le samedi matin sur rendez-vous.

**BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE A TOUS AINSI QU'UNE MERVEILLEUSE ANNÉE POUR 2002.**

**Xavier JEAN**

*Adjoint chargé du Tourisme et du multimédia*

# NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

## MER MONTAGNE



L'association "Mer-Montagne" favorise depuis de nombreuses années les échanges entre Le Conquet et Manigod, il s'agit d'une petite localité de Haute-Savoie, proche de La Cluzat et dotée d'une station de sports d'hiver très familiale.

Les quelques personnes à l'origine de ce jumelage ont su faire partager leur goût pour cette région superbe et surtout ont permis bien des amitiés entre Conquetois et montagnards de tous âges.

Bon nombre de personnes à l'origine de l'association continue à participer activement; de nouvelles personnes se joignent à nous chaque année.

Les échanges entre enfants restent importants, cette année encore une quinzaine d'enfants va se rendre à la neige et recevoir l'été prochain les amis de Manigod. Les groupes et les familles peuvent aussi être hébergés à la station dans le chalet "La Ruche" que nous partageons pour l'occasion avec l'association "Les Aravis" de Landerneau. Situé à 1500 mètres d'altitude, au pied des pistes il permet de pratiquer selon ses goûts, le ski de piste, le ski de fond, les promenades à pied ou en raquettes, certains préfèrent le ski-bar ou le bronzing!

Pour participer aux séjours des jeunes, l'association organise quelques festivités: dégustation de la tartiflette suivie de la soirée dansante; lors des brocantes de l'été, les bénévoles vous proposent : saucisses de Molène, frites, crêpes, far breton...et les boissons qui s'imposent.

Traditionnelle aussi la dégustation du vin chaud; cette année elle aura lieu pendant les fêtes de fin d'année pour en faire bénéficier le plus grand nombre.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à vous faire connaître!

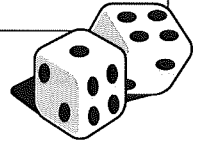
*A très bientôt autour du vin chaud.*

## BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

### OUVERTURE de la LUDOTHEQUE

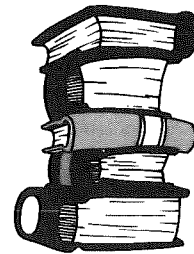
Mercredi 10H00 – 12H00

Vendredi 16H30 – 19H00



Depuis fin septembre déjà 40 familles inscrites!

- **Plus de 1 000** jeux pour tous les âges
- De **nouveaux achats** effectués chaque mois
- Une équipe de **8 bénévoles** pour répondre à toutes les demandes.



### Un NOUVEAU CONCOURS

à la Bibliothèque

**Du 15 Novembre au 15 Avril**

Le prix "LIVRENTÊTE" décerné par les jeunes lecteurs

**Jeunes lecteurs inscrits ou non à la Bibliothèque, vous pouvez y participer.**

N'hésitez pas à vous renseigner à la Bibliothèque.

### Le fonds de livres s'étoffe...

**500 nouveaux livres** sont arrivés à la Bibliothèque

Pour les jeunes : Album d'images, Romans, documentaires enfants et juniors, BD

Pour les adultes : Romans, Romans policiers, BD, Documentaires, Biographies.

Place Charles Minguy - 29217 LE CONQUET

☎ 02 98 89 19 38

### HORAIRES D'OUVERTURE

**Mardi** 10h00 - 12h00

**Mercredi** 10h00 - 12h00 / 16h30 - 18h30

**Vendredi** 16h30 - 18h30

**Samedi** 10h00 - 12h00

## BOUT'CHOU



Les assistantes maternelles ont leur association sur Le Conquet.

Nous sommes **15 assistantes maternelles** sur les communes de LE CONQUET et de TREBABU et nous nous occupons de **40 enfants de 0 à 6 ans**.

Nous sommes à la disposition des petits tout au long de la journée en respectant le sommeil et le rythme de chacun d'eux (jeux, sorties, activités d'éveil, lecture etc..)

Cette création répond à divers objectifs :

- \* Dynamiser et regrouper les assistantes maternelles agréées
- \* Faire reconnaître les assistantes maternelles comme de véritables professionnelles de la petite enfance.
- \* De collaborer avec tous les organismes et associations concernés par la petite enfance.
- \* Favoriser les activités d'éveil collectives pour les enfants

### Composition du Bureau :

Présidente : Joëlle KERJEAN

Vice-Présidente : Monique PETTON

Secrétaire : Anne ROYNARD

Trésorière : Martine CAM

Membres :  
Hélène DOARE  
Karine GUIZIOU  
Marie-Claire LEON  
Marie-Christine PHILIPPE  
Sapolina VAILLANT

## AR VILTANSOU "Les Coquins"

**Ar Viltansou** est une nouvelle association (Loi 1901), qui a pour objet de **promouvoir les activités écologiques, sportives et musicales au Conquet**.

Les manifestations proposées sont diverses :

- **Nettoyage des plages, dunes.** Entretien des sentiers côtiers et des lavoirs.
- Organisation de **rencontres sportives** dans les disciplines suivantes: Beach-volley, Street-ball et pétanque.
- **Concerts** organisés à ciel ouvert ou bien en salle (selon l'époque).

Les nettoyages des plages ont lieu après les marées de fort coefficient. L'entretien des sentiers et lavoirs du Conquet débutera au printemps. Les activités sportives vont commencer à partir de l'été prochain.

Enfin, **voici quelques dates de concerts que nous souhaitons organiser :**

- Vendredi 05 Avril 2002 : Concert de Ska
- Samedi 13 Juillet 2002 : Fest Noz en plein air (temps permettant)

**L'Assemblée Générale** aura lieu le **29 Juin 2002** à la salle Kermarec.

Cette jeune association manque encore d'expérience, de ce fait nous acceptons avec joie la participation de tous ceux qui sont intéressés par nos activités.

La cotisation est fixée à 10 Euros. Nous sommes bien sûr à votre disposition pour tout autre renseignement.

Contacts :

LE VEN Mikaël	06 73 34 43 60
BOTQUELEN Arnaud	06 11 81 58 83
ABIVEN Solene	06 19 43 60 37

# BASKET-BALL CONQUETOIS

## 1981 - 2001, le BB.Conquétinois a 20 ans

Le 20 mars 1981, au cours d'une réunion à la salle omnisports du Conquet, un groupe de passionnés de basket décide de créer un club.

Durant ces deux décennies le Basket Ball Conquétinois a su se structurer et s'affirmer au niveau régional et départemental grâce à la ténacité et la disponibilité de tous ses dirigeants. Les 275 licenciés (118 garçons et 157 filles) qui sont passés dans notre club depuis 20 ans ont contribué à son essor et à sa bonne santé actuelle. La manifestation de cet anniversaire s'est déroulée le **samedi 3 novembre 2001**, avec au programme :

- les matchs des anciens joueurs et anciennes joueuses du club.
  - les 2 matchs de Coupe de Bretagne de nos 2 équipes fanions :
- . senior garçon : BB.Conquet / Guipavas  
. senior fille : BB.Conquet / Pleyber-Christ

Tout au long de cette journée une exposition photos retraçant les 20 saisons du club a permis de faire resurgir de nos mémoires de nombreux souvenirs.

Quant à la **saison 2001/02**, elle a déjà commencé depuis le mois d'août dernier avec un effectif stable de 70 licenciés répartis en 6 équipes.

- **Les seniors filles I** entament leur 2<sup>ème</sup> saison en Pré nationale 2 avec le même effectif et la même détermination que la saison passée.

D'autre part, elles sont qualifiées pour les 1/2 finales du Challenge du Finistère qui se dérouleront le 6/7 avril 2002 contre Pleyber-Christ et CS Milizac.

- **Les seniors garçons**, avec un nouvel effectif, vont s'attacher à garder leur place en Excellence Départemental.

- **Les seniors filles II**, évoluent en Promotion d'Honneur 2<sup>ème</sup> division comme la saison dernière.

- **Les cadets** ont arraché, lors des plateaux, leur qualification dans le championnat Promotion d'Excellence.

- **Les poussins et poussines**, 2 équipes fraîchement créées, abordent le basket avec une passion et un enthousiasme débordant très prometteur pour l'avenir.

Toutes ces équipes ont besoin de l'appui de supporters,

alors n'hésitez pas à venir les soutenir le samedi après midi pour les jeunes et le samedi soir pour nos seniors garçons et filles.

L'entrée est GRATUITE.

## Côté manifestations :

- Le 25 août 2001 la 21<sup>ème</sup> édition du Challenge Pen Ar Bed n'aura pas eu, malheureusement, le succès escompté.

- 3 novembre 2001 : 20<sup>ème</sup> anniversaire du club.

- Samedi 5 janvier 2002 : invitation de l'Étendard pour assister au match de Pro B Étendard / Mulhouse.

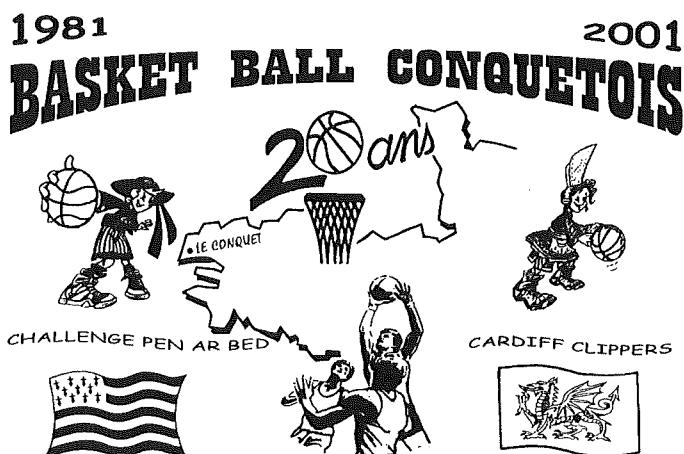
- Dimanche 20 janvier 2002 : déplacement en car à St Pol de Léon pour encourager nos seniors filles et garçons qui joueront en matchs de championnat contre le BC Léonard à 13h30 et 15h30.

- Courant avril 2002, une délégation du club se rendra à Cardiff à l'invitation de nos amis Gallois des Cardiff Clippers.

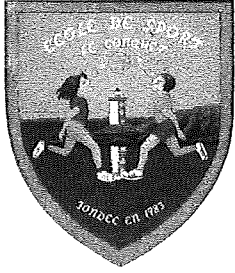
- Jeudi 18 juillet 2002 et jeudi 8 août 2002 : dans le cadre des brocantes, soirées moules-frites, animées par une chorale de chants de marins, place Llandeilo.

- Samedi 24 août 2002 : Challenge Pen Ar Bed "nouvelle formule"

## JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2002



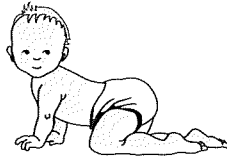
# ECOLE DE SPORT



Cette année l'école de sports entame sa 19<sup>ème</sup> saison.

Trois sections désormais au sein de l'association :

## Les BOUT'CHOUX



Séance réservée aux enfants de 4 à 5 ans, qui fonctionne tous les mardis à 18H00 dans la salle de motricité de l'école maternelle Jean Monnet : 11 inscrits.

L'ECOLE DE SPORTS d'origine, qui fonctionne tous les mercredis de 16H00 à 17H30, salle omnisports, en trois groupes d'âge.

- Les P'tits Bouts : 5 ans 14 inscrits
- Les Diablotins: 6 et 7 ans 12 inscrits
- Les Galopins : 8 ans et plus 10 inscrits



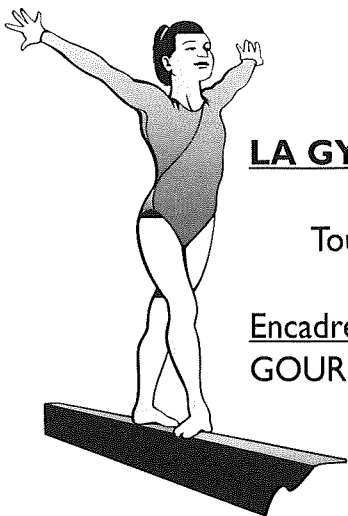
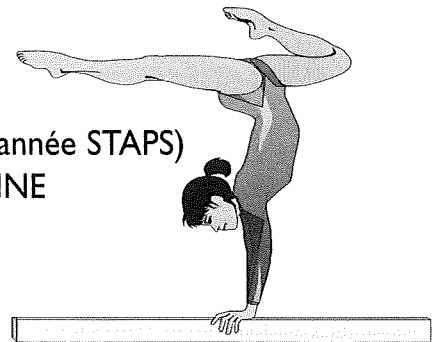
Encadrement : Marine BOSMANS et Ariel STRABONI

Animateurs 3<sup>ème</sup> année : Laëtitia BOSMANS

Animateurs 2<sup>ème</sup> année : Raphaël GASNIER, Brendan ANDRE, Thomas STRABONI, Damien GASNIER et Maële PORGEON

Animateur 1<sup>ère</sup> année : Eva STRABONI

Et nos deux étudiants en éducation physique et sportive (2<sup>ème</sup> année STAPS)  
Cette année : Carole NEDELEC et Jérôme FONTAINE



## LA GYMNASTIQUE

Tous les vendredis de 17H30 à 19H00 salle omnisports : 28 inscrits

Encadrement : Marie Agnès ANDRE, Virginie PRIOL, Brendan ANDRE, Carole GOURMELON, Ariel STRABONI et Amélie SCLIPPA à partir de Janvier.

IL RESTE DES PLACES DANS CHAQUE GROUPE

Pour toute information : Ariel STRABONI au 02 98 89 10 55 ou 06 84 13 16 22

L'école de sports vous souhaite un JOYEUX NOËL et une BONNE ANNÉE 2002



Adresse : 13, rue Troadec  
29217 Le Conquet.  
E mail : trimartolod@free.fr  
Site WEB : http://trimartolod.free.fr/



L'association TRI MARTOLOD, depuis plus de 10 ans,  
a pour but de préserver le patrimoine maritime, en transmettant son savoir,  
et de faire naviguer des bateaux de travail en bois.

**Amateurs de voile traditionnelle, bricoleurs attirés par le bois et les bateaux de travail,  
l'association vous est ouverte : il vous suffit d'adhérer pour participer aux activités !**

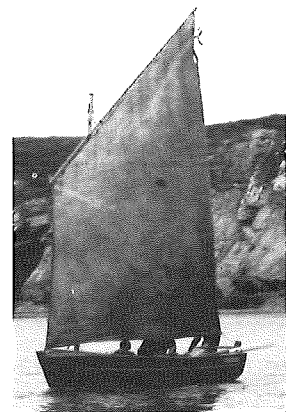
<b>La Mouette (1939, Camaret)</b>	<b>Goéland (1947, Pont l'Abbé)</b>	<b>Toutouic (Le Conquet, 1951)</b>
Restauré en 1995-96 Cotre caseyeur-coquillier de l'Iroise Longueur : 8m10 Grément aurique. Demi-ponté (creux à l'origine, avec un poste avant ponté).	Restauré en 1991-92. Misainier bigouden de Kérity Penmarc'h Pratiquait la pêche aux lignes. Longueur : 6m30. Une misaine (et foc en option). Demi-ponté.	Restauré en 1999. Canot à misaine Construit pour la pêche aux sonneurs. Longueur : 4m40. Misaine, godille et avirons.



*La Mouette - Brest 2000*



*Le Goéland & Toutouic - Brest 2000*



*Toutouic - Le Conquet 2001*

Les trois bateaux de l'association sont mouillés au pied de la Maison des Seigneurs, à la belle saison.

La cotisation 2002 est fixée à : 13 €

<b>Les temps forts de 2001</b>	<b>Les projets 2002</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Fête des chants de Marins à Paimpol</li> <li>● Fêtes de la SNSM : Le Conquet ; Porstall</li> <li>● Peinture complète (extérieur, intérieur, moteur) et banc de pompe de La Mouette</li> <li>● L'annexe authentique de La Mouette est arrivée : offerte par l'ancien propriétaire ! Merci !</li> <li>● Reportage TV sur l'association : diffusé sur TF1, TV Breizh et LCI début novembre, ce film a été tourné fin juillet au Conquet !</li> </ul>	<p><b>Les Travaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Achever la reconstruction de l'annexe de pigouiller</li> <li>● Changer les drisses de tous les bateaux</li> <li>● Goéland : des bordés à changer</li> <li>● La Mouette : démarreur électrique et volant-moteur</li> <li>● Expertise de l'annexe authentique de La Mouette avant travaux</li> </ul>	<p><b>Les Sorties et Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Balad'Iroise : atelier et exposition au Croaë (28/04)</li> <li>● Fête de Camaret (12 au 14/07) suivi du départ de la Cutty Sark</li> <li>● Rassemblement à Douarnenez (25 au 29/07)</li> <li>● Fête de la SNSM au Conquet</li> <li>● Fête à Landerneau (mi-juillet)</li> </ul>



# CLUB DES MOUETTES

Le club des Mouettes a repris ses activités le 4 septembre après deux mois de vacances.

C'est avec joie que l'on s'est retrouvé et l'on est heureux de reprendre les activités.

## Un rappel des manifestations de l'été :

Durant l'été, pas de répit pour l'équipe des Mouettes, car la kermesse du 8 juillet a connu un vif succès, c'est toute la journée que les visiteurs ont pu apprécier les articles de la vente artisanale, le prénom de la poupée, les tombolas et la dégustation de crêpes.

Nombreux étaient les membres du club à nous rendre visite, nous les remercions ainsi que ceux qui ont offert des dons et des lots.

Les brocantes des 19 juillet et 9 août intéressent bon nombre d'estivants et toute la journée, la dégustation de crêpes battait son plein.

Depuis la rentrée les activités ont repris, c'est ainsi que l'on peut se divertir :

Le *mardi* dès 14 heures, dominos, triominos, cartes, tricot, boules. Un café est servi à 16 heures. Chant le premier mardi de chaque mois.

Le *vendredi*, mêmes occupations avec une marche d'une heure trente. Un loto interne au club une fois par mois.

Le *chant* une fois par mois est très attendu par les adeptes de la chanson de 60 à 92 ans. Nous préparons actuellement une représentation des chants de variétés de Mireille MATHIEU, Guy BEART, des Compagnons de la Chanson.

Le *loto*, une fois par mois également attire de nombreux joueurs dont les plus chanceux sont récompensés par de slots très utiles.

Les *joueurs de boules* sont heureux de se retrouver au boulodrome du Parc de Beauséjour, c'est ainsi que tous les fervents de la boule, disputent de nombreuses parties dans une ambiance amicale.

Le 5 octobre, c'est au restaurant "L'Oasis" à Plougonvelin que se sont regroupés 70 personnes, un repas très apprécié dans une bonne ambiance, durant lequel chacun a pu s'exprimer par des chants, des histoires et terminer l'après-midi par des jeux, cartes, dominos ainsi que de par de la danse.

Le thé dansant du 10 octobre a été une réussite, c'était le premier de la rentrée et il était très attendu des danseurs du Canton.

Les *sorties mensuelles* vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

La fête de fin d'année des Aînés Ruraux du secteur s'est déroulée le 5 décembre à la salle socioculturelle de St Renan.

Le Club des Mouettes présente tous les ans une représentation sérieusement préparée par l'équipe d'animation et c'est sous les applaudissements d'un public de 900 personnes que nous obtenons un vif succès..

L'année se terminera par **l'Assemblée Générale qui est prévue le samedi 29 décembre.**

A noter que la carte des Aînés Ruraux donne droit à des remises de 5 à 15 % chez tous les commerçants affichant le logo Eurocarte.

Le club est ouvert à tous. Si vous êtes pré-retraités ou nouveaux retraités, venez nous rejoindre, vous passerez de bons moments en bonne compagnie et dans une excellente ambiance. Vous serez les bienvenus.

*Le Bureau*



# UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

## ASSOCIATION LOCALE LE CONQUET - TREBABU



Dans le Monde Associatif Conquétouais, l'UNC figure en très bonne place avec ses 140 adhérents dont 15 veuves. L'association (Loi 1901) se compose d'un Conseil d'Administration de 19 membres et 3 porte-drapeaux.

### **- BUT ET OBJECTIFS**

Sa mission est de défendre par tous les moyens les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses adhérents et de leurs ayant droits.

Perpétuer le souvenir des Combattants "Morts pour la FRANCE" et servir leur **Mémoire** et d'**Inciter** ses membres à participer activement à "LA VIE DE LA CITE".

### **- COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU**

Président	KEROUANTON Jean-Pierre
Vice-Président	LE GALL Jacques
Vice-Président	LENAFF Pierre
Secrétaire	MESSANT Gérard
Secrétaire Adjoint	CADIOU Servais
Trésorier	MENARD Henry
Trésorier Adjoint	LE RU Jean
Membre (Déléguée veuves)	RICHARD Clotilde
Membre	NEDELLEC Jacques
Administrateurs	GOURMELON Gaby GUIRIEC Louis LE BRIS Auguste LE GLOAHEC Alfred LEON Michel QUEMENER Albert QUEMENEUR Marcel RICHARD François TANGUY Yves TEFAINE Robert BREHIER Pierre FORICHER Joseph HAMON Yves
Porte-Drapeaux titulaires	
Porte-Drapeaux suppléant	

### **- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** (2 Décembre 2001)

Le Président a ouvert la séance par une minute de silence en mémoire des 3 camarades disparus depuis la dernière assemblée générale Roger BARBU et Paul KEREBEL tous deux anciens membres du Conseil d'Administration et Jo SALAUN Officier de la Légion d'Honneur.

Il a ensuite salué Monsieur Le Maire du Conquet, Gilbert MANAC'H, lui aussi ancien combattant - le Président

Départemental UNC, Emile PONT – le Président de la CARAC, François ROPARS – le Vice-Président, Pierre CLOATRE – le Président honoraire, Alexis AUFFRET et l'ancien Maire Christian COUTURE adhérent à l'association.

Puis ce fut le tour d'horizon sur les informations générales départementales et nationales.

### **↳ Carte du Combattant – Dispositions actuelles**

- Ancien combattant titulaire du TRN et de la médaille commémorative, qui ont séjourné au moins 6 mois en Algérie et compte une action de feu ou de combat.

- Ancien combattant titulaire du TRN et de la médaille commémorative avec un séjour de 12 mois (pleins) :

- \* en Algérie du 31 octobre 1954 au 2 juillet 1962
- \* au Maroc du 1<sup>er</sup> juin 1953 au 02 mars 1956
- \* en Tunisie du 1<sup>er</sup> janvier 1952 au 20 mars 1956

### **↳ Cas particulier des rappelés**

La loi des Finances pour 2001 prévoit que les rappelés en Algérie pourront obtenir la carte du combattant après 4 mois seulement de présence sur le territoire.

### **ATTENTION... Avancée Importante**

L'attribution de la campagne double aux combattants d'AFN.

### **↳ Titre de reconnaissance de la Nation (TRN) Indochine et Algérie**

Avancées appréciables – Des crédits ont été mis en place dans le Budget 2001 pour financer les éventuelles allocations du "Fonds de Solidarité" AFN, Indochine, consécutives à l'attribution actuelle du TRN aux anciens combattants d'Algérie entre le 2 juillet 1962, ancienne date butoir, et le 1<sup>er</sup> juillet 1964 actuellement, et pour l'Indochine le 1<sup>er</sup> octobre 1957 au lieu de 1954 précédemment.

Médaille du TRN pour toutes les générations du feu. Rien de nouveau actuellement. Affaire à suivre...

### **↳ Pension militaire d'invalidité**

L'aide juridictionnelle sera désormais accordée à tous sans qu'il soit exigé une condition de ressources des intéressés, leur avocat étant alors rémunéré par l'Etat.

### **↳ Aide au décès d'un ancien combattant**

En cas d'adhésion à la Caisse Autonome de Retraite des Anciens Combattants (CARAC), il y a possibilité d'un versement partiel ou total à la veuve du capital réservé dont le montant dépendra bien sûr des versements effectués.

### **↳ Fonds Sociaux**

Accessibles aux veuves et anciens combattants en difficulté momentanée et cela dans trois directions :

- Un dossier au niveau de l'association locale
  - Un dossier au niveau de l'UNC 29
  - Un dossier au niveau de l'ONAC départemental
- Satisfaction a été donnée à toutes ces démarches dans le passé.

Une allocation spécifique en direction des veuves particulièrement démunies est actuellement à l'étude

#### ↳ Hommage aux veuves et orphelins de guerre

A l'occasion du 11 novembre 2001, notre nouveau Secrétaire d'Etat à la Défense, chargé des anciens combattants, au nom du gouvernement, leur a rendu hommage en tant que victimes de guerres.

Nous nous associons volontiers à cette démarche qui touche plusieurs de nos concitoyens et même de nos rangs.

#### ↳ Le 19 mars et les accords d'Evian (sujet qui fâche...)

Préoccupation de l'UNC dans son ensemble. La pression se faisant de plus en plus forte que les échéances électorales approchent. Le groupe majoritaire actuel de l'assemblée risque de passer en force ce projet d'instituer une journée de recueillement et de mémoire pour les victimes de la Guerre d'Algérie le 19 mars, date de la signature des accords d'Evian destinés à mettre fin au conflit.

Hélas, cela n'a pas été le cas puisque les massacres se sont perpétrés jusqu'en 1964. Il s'agit donc à notre avis de ne pas oublier les nombreuses victimes de cette période 62-64 et ce serait une insulte à la mémoire des victimes civiles et militaires, et notamment des Harkis abandonnés à leur sort.

Aussi, l'UNC départementale, en la personne de son Président, a adressé le 9 octobre dernier un courrier aux parlementaires et maires du Finistère dans ce sens, souhaitant toutefois, qu'un lieu public (place ou rue) puisse s'intituler "Place ou rue des Combattants d'Afrique du Nord".

#### ↳ Assemblée Générale statutaire 2002

Cette année dans le Sud Finistère, le samedi 23 mars 2002 à Plounéour-Lanvern.

#### ↳ Congrès départemental 2002

Dans le nord Finistère, à Plouguerneau, le dimanche 28 avril.

#### ↳ Voyage à Lourdes – Pèlerinage – Rencontre du 21 au 25 Juin 2002 (Départ le 20 retour le 26)

Le Bureau départemental a mis sur pied l'organisation de ce voyage. Diverses manifestations et cérémonies seront organisées sur place. Le transport se fera par car grand tourisme et le prix intéressant est de 2 450 Francs tout compris, payable en trois fois (373,50 Euros).

Merci de vous inscrire rapidement afin de faciliter le travail d'organisation qui n'est pas simple. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, Tél. 02 98 89 01 10.

#### ↳ Soirée des Vœux 2002 (Le vendredi 18 janvier 2002, à 18 Heures, Salle Le Gonidec)

Comme chaque année, nous organisons une soirée échange

de vœux. Ce cocktail de l'amitié permet aux adhérents de se retrouver en famille et notre organisation de rassembler tous ceux qui, nombreux en cours d'année, nous ont apporté une aide quelconque, lots pour notre grand loto de juillet, etc...., employés communaux, élus, commerçants, autorités civiles et militaires.

C'est assurément une soirée amicale appréciée de tous. Nous vous y attendons.

#### ↳ Motion adressée à Monsieur Le Maire et aux Elus

Après adoption à l'unanimité par notre Conseil d'Administration du 15 octobre 2001. celui-ci après en avoir délibéré, a souhaité faire entériner ce vœu par son Assemblée Générale réunie le 2 décembre dernier. Voté à l'unanimité.

L'association UNC Le Conquet – Trébabu souhaite que Monsieur le Maire du Conquet soumette à l'approbation de son conseil, l'idée de dénomination d'une rue ou lieu public au nom de "Albert LE BARS", Capitaine FFI, né au Conquet en 1903, décédé en 1993. cet homme très **populaire**, a, par son action courageuse en tant qu'officier de liaison auprès des alliés, permis d'éviter de nombreuses pertes humaines tant civiles que militaires lors de la libération du Conquet et de sa région...

Le rapport moral a ensuite été présenté par le secrétaire Gérard MESSANT qui a rappelé à l'assemblée les nombreuses activités de l'association au cours de l'année écoulée.

Les comptes laissant apparaître une situation financière très positive, ont été exposés par le trésorier Henry MENARD et les manifestations 2002 ont fait l'objet d'une intervention du vice-président Jacques LE GALL.

Le Président départemental Emile PONT après avoir félicité l'association conquétoise dans son ensemble pour son efficacité et son dynamisme a fait part de son opinion sur les polémiques médiatiques à propos des tortures en Algérie. Le Président de la CARAC François ROPARS quant à lui a fait un exposé succinct sur les avantages inégalables offerts par cette mutuelle des anciens combattants.

Et le Président local de conclure : "L'Assemblée Générale est un moment fort dans la vie de notre association et votre présence, toujours aussi nombreuses, nous conforte dans l'idée que vous êtes là avec le même esprit qui nous a toujours animé : **la solidarité du monde combattant tout en participant activement à la vie de la cité en toutes circonstances.**"

Joyeux Noël et Bonne fin d'année à vous et à vos familles et à l'attention des malades à qui nous souhaitons un prompt rétablissement et à ceux qui ne pourront être à la fête, le 18 janvier prochain pour les VŒUX, nous leur souhaitons

*une très BONNE ANNÉE 2002."*

Le Président,  
**Jean-Pierre KEROUANTON**

# LE CONQUET AU XIX<sup>ÈME</sup>

## LE GUERRANNIC Jean-Marie (Père)

**JEAN MARIE LE GUERRANNIC**, né à Plougonvelin vers 1775, fils de Martin Le Guerrannic et de Marie Françoise Raguénès, vient épouser au Conquet le 20 messidor an VII, Marie Françoise Cochohan qui exerce la profession de marchande.

Le 30 thermidor an VIII (août 1800) Christien Joseph Créac'h est nommé par arrêté du préfet du Finistère, maire du Conquet, Le Guerrannic est au nombre de ses conseillers. Un an plus tard Créac'h démissionne, Jean Marie Le Guerrannic est désigné pour le remplacer, c'est la période du Consulat nous sommes en 1801.

Même si les denrées sont rares un arrêté municipal pris en l'an XII régleme les marchés (chaque mardi) et foires (deux fois par an) et surtout la place attribué à chaque catégorie de marchandises : marché aux beurres, au-dessous du puits central de la ville, marché aux blés, au-dessus du puits, foire aux chevaux, sur le grand chemin près du Champ de bataille, et en temps de paix sur le Champ de Bataille (plus tard elle émigrera à Gorre-Conq à l'entrée de la ville, foire aux cochons dans la Grand-Rue, sur l'emplacement vis-à-vis de la demeure de Thérèse Ely (plus tard elle sera déplacée près de la croix de Ste-Barbe), foire aux bœufs et aux vaches, le long de la Grand-Rue, marché aux fruits, en bordure de de la place d'Armes, marché de laines et de grains dont les habitants d'Ouessant sont dans l'habitude de faire emplette, place d'Armes, près de la maison neuve de Robert Menguy etc...

Le Maire est confronté à tous les problèmes d'une ville de garnison en temps de guerre, avec la menace permanente des vaisseaux anglais en Iroise faisant le blocus de Brest. Le 30 janvier 1807 au soir, 4 chaloupes anglaises venant de ces vaisseaux s'attaquent à un convoi marchand de 28 voiles en relâche sur rade du Conquet. La fusillade est vive, les Anglais finalement se retirent avec des pertes. A bord du Printemps, côtre convoyeur, qui a subi le plus dur de l'assaut, on déplore 2 tués et quinze blessés. (Edouard Corbière était mousse sur ce bateau).

Les garnisons côtières sont renforcées, nouveaux soucis pour le Maire qui écrit au Sous-préfet : " je vous annonce qu'il est arrivé 445 hommes de troupe du 70<sup>e</sup> régiment dans la commune du Conquet, il y a 4 hommes logés chez chaque habitant aisé. On m'annonce l'arrivée de 2 compagnies de 135 hommes chacune. Il est impossible de les accepter ici, la plupart des militaires n'ont pas de lit et dorment sur la paille ".

Le Guerrannic reste à la tête de la commune qui compte à l'époque environ 1200 habitants, pendant toute la durée du Premier Empire à l'exception d'une courte période, en effet s'il démissionne en avril 1808, son remplaçant François Marie Pitot, ancien lieutenant de vaisseau, abandonne rapidement ses fonctions " en raison de ses infirmités " et la préfecture rappelle Le Guerrannic, en octobre 1809.

### ● Premier retour...

Requis donc par l'autorité préfectorale, il revient à contre-cœur à la mairie : "Messieurs, explique-t-il à ses conseillers, n'ayant pas été en naissant comblé par la fortune, j'avais cru qu'après avoir rempli pendant six ans les fonctions gratuites et onéreuses de maire, surtout dans un temps assez critique et difficile.... j'avais rempli ma tâche comme habitant et citoyen.. j'eus bien voulu m'éviter ces fonctions qui ne sauraient que nuire à mes intérêts personnels.. mais comme nous sommes dans un temps où il faut faire des sacrifices .. j'accepte provisoirement les fonctions de maire et je promets fidélité à Sa Majesté Napoléon 1<sup>er</sup>."

En cette année 1809, les maires des communes concernées se sont réunis pour discuter du tracé de la nouvelle route qui doit conduire de Recouvrance au Conquet. Les notables s'entendent sur le parcours Recouvrance, village de la Trinité, bourg de Plouzané, pour aboutir à la grand route Saint-Renan Le Conquet à l'endroit appelé Kerzeveon. Il n'est pas question alors de faire passer la voie le long de la berge sud de l'étang de Kerjan qui est un marécage impraticable.

Le Guerrannic n'est ni un "politique", ni un homme de parti ou de régime. Nommé par l'autorité préfectorale, il semble indifférent aux bouleversements que connaît la France. En effet, le 5 décembre 1813 s'il écrit dans le cahier des délibérations: "En ce jour anniversaire à jamais mémorable du couronnement de Sa Majesté Empereur et Roi, nous J.M Le Guerrannic, maire de la commune du Conquet, avons fait chanter un Te Deum en mémoire et action de grâces de l'heureux avènement de Napoléon à l'Empire français..", cela ne l'empêche pas quelques mois plus tard, après la chute de Napoléon, d'assurer Louis XVIII de... "la vive joie dont sont pénétrés les habitants du Conquet de l'événement heureux qui leur a rendu leur souverain légitime et les a délivrés de la tyrannie odieuse sous le joug de laquelle ils gémissaient depuis trop longtemps.." Cette année-là on repave la Grand-Rue du Conquet depuis le monticule en dessous du corps de garde (actuelle place de Brest) jusqu'à la rue Moan qui conduit au quai. On restaure un peu la rue Bernard avec des cailloux et des pierres de grève, quant aux autres, la rue Etroite, la rue Kerdacon la rue St- Christophe et la rue Neuve elles sont dans un tel mauvais état que le budget de la commune ne peut rien y faire. Jean François Le Quellec est retenu par la municipalité pour amener les pierres de Béniguet et Molène et pour effectuer les travaux ; les indigents valides, hommes et femmes seront employés au chantier par économie et il leur sera accordé " une légère et proportionnelle rétribution ".

Les renouvellements quinquennaux de 1816 et 1821 confortent Le Guerrannic dans son poste. Après la mort de Louis XVIII, il fait crier à la foule "Vive Charles X le Bien-Aimé, Vive les Bourbons!", un an plus tard il se retire des affaires publiques (1824).

La misère est alors très présente au Conquet, le 31 mars 1817, on y recense 160 pauvres, dont 74 qui ne sont pas originaires de la commune. Le Conseil municipal est d'avis que les pauvres qui ne sont pas nés au Conquet soient renvoyés dans leurs communes respectives par les soins de la gendarmerie. On sait par ailleurs que seule une partie des plus démunis possède une autorisation de mendier sur la voie publique, délivrée par la mairie.

## ● Deuxième retour de J.M Le Guerrannic.

Après à peine quatre ans d'interruption, il est nommé en 1828 par le Préfet pour remplacer Le Hir-Quéréon démissionnaire. C'est l'époque où François Tissier vient s'installer au Conquet et devient directeur de l'usine Guilhem de Poulconq qui extrait des sels de soude des cendres de varech, ces produits chimiques sont exportés vers la Normandie où il sont employés dans les verreries. Tissier amène avec lui le procédé de la fabrication industrielle de l'iode sur lequel il va bâtir sa fortune et faire de l'usine du Conquet la plus importante de France.

La révolution de 1830 n'a aucune incidence sur la vie au Conquet, le Maire se contente de prêter serment à Louis Philippe et reste en place au renouvellement de 1832.

A la fin de 1837, il quitte cette fois définitivement la vie publique. Non sans avoir pris en février de cette année-là un arrêté de salubrité publique (!) : tous les décombres et immondices répandus habituellement dans les rues, les venelles et les routes, seront déposés désormais dans la grève de Portez ou sur le terrain vague avoisinant.

Les activités personnelles de Le Guerrannic pendant cette époque sont liées au commerce maritime puisque l'armement Le Guerrannic et consorts possède au Conquet les sloups Marie-Claudine, Jules, Providence, St Joseph, St Jean, Père de Famille et Eugène, le brick Amélie, et la bisquine Améline, qui font des transports - locaux entre Brest, Le Conquet et les îles, - nationaux en Manche, Atlantique et même Méditerranée avec des marchandises diverses, - et internationaux avec surtout le trafic du charbon du Pays de Galles vers la Bretagne. Le plus " gros " de ces navires fut l'Améline, du prénom d'une de ses petites filles, un bateau à un pont et deux mâts gréé en lougre, longueur hors-tout 18 mètres. Quand Jean Marie Le Guerrannic se retire, les travaux des cales du Drellac'h sont en cours. (à suivre).

## Jean Pierre Clochon / Novembre 2001

Vos découvertes, vos remarques, vos questions concernant l'histoire locale :

E'mail : Jean-Pierre.Clochon @wanadoo.fr

# PIERRES ET CONSTRUCTIONS AU CONQUET

par Louis CHAURIS, directeur de recherche au CNRS (E.R)

## VI - AUTRES CONSTRUCTIONS LIEES A LA MER

Si les infrastructures portuaires au sens strict – môles, quais, cales, jetées...- révèlent l'emprise de la mer sur l'histoire de la cité, diverses autres constructions sont également liées à l'impact océanique et ainsi s'insèrent dans l'environnement monumental des communes maritimes. Tels sont au Conquet les phares, les abris successifs pour le canot de sauvetage, l'ancienne station radio et même, à la limite, l'ancienne usine de Poulconq, spécialisée dans le traitement de la " soude " (obtenue naguère sur le littoral à partir du brûlage des algues) en vue de l'obtention de l'iode... Dans ce nouvel article, nous nous proposons de dévoiler l'importance prise par la pierre dans la réalisation de ce large éventail.

Le Phare de Kermorvan est érigé sur un petit récif de la presqu'île de ce nom. Cette tour carrée dégage une impression de robustesse, destinée, dans un milieu hostile, à défier les siècles. Sa hauteur totale, du sommet de la lanterne au-dessus du sol, est seulement de 19,35 m. Son allumage remonte au 1er juillet 1849 – ce qui pourrait inciter à célébrer prochainement le 150ème anniversaire... Au moins trois roches différentes ont participé à sa construction. Le granite porphyroïde rose de l'Aber-Ildut est noté dans le parapet du chemin d'accès ; le soubassement de la tour, d'environ deux mètres de hauteur, en grand appareil ; la porte d'entrée, les chaînes d'angle de ladite tour et, pour partie, les élévations... La granodiorite dite des renards est associée, en pierres de taille, au granite de Laber dans les parements vus précités. Par contre, les corbelets et la balustrade sommitale sont en kersanton remarquablement façonné. Ainsi le phare de Kermorvan regroupe-t-il deux des plus célèbres pierres du Finistère : le Laber et le Kersanton qui ont eu la prédilection des ingénieurs du service des Phares et Balises (24).

Le Phare des Pierres Noires, allumé en 1872, a été édifié, à partir du chantier de base installé à Béniguet, sous la direction de l'ingénieur Fenoux (qui s'était rendu célèbre quelques années auparavant par la construction du viaduc de Morlaix (1861-1863)). Le granite de l'Aber-Ildut a été largement employé, non seulement en pierres de taille, mais surtout en moellons de parement et même en blocage. Dans son rapport du 10 septembre 1867, pré-

parant la prochaine campagne, Fenoux souligne la nécessité " de faire l'acquisition et le transport (à Béniguet) de 300 m<sup>3</sup> de pierre de Laber ". Le service des Phares et Balises suivait de très près la préparation des pierres en carrière. Ainsi lit-on dans le C.R. du conducteur des travaux Delachienne pour juin 1868 : " Le 13..., je suis parti à 3h pour Laber afin d'y voir nos pierres ". En vue de préparer la campagne de 1869, il s'avère nécessaire de désensabler à Béniguet " une grande quantité de moellons de parement et de pierres de taille en granite de Laber "... Aux Pierres Noires, le kersanton a été moins utilisé que le granite de l'Aber-Ildut. Ici aussi, les C.R. journaliers et les rapports permettent de connaître les différentes modalités relatives à cette pierre de kersanton "... Ici aussi, mêmes inspections à la carrière, où étaient remis les panneaux (gabarit pour la taille) ; taille à Béniguet des pierres " non encore achevées (25).

Contrairement aux phares de Kermorvan et des Pierres Noires, le feu de Lochrist avec sa maison du gardien au toit de tuiles rouges et sa tour octogonale, n'offre aucun cachet architectural. Seul le soubassement a paru digne de retenir l'attention par l'emploi de beaux moellons bruts en granite porphyroïde rose de l'Aber-Ildut. L'ouvrage remonterait à 1904 ? (26).

La construction d'un abri pour le canot de sauvetage avait été décidée en principe depuis 1876 et, effectivement, le travail de déroctage pour l'emplacement du bâtiment avait été exécuté à cette époque, près de l'enracinement du môle Saint-Christophe. Mais le projet devait être ajourné et il allait falloir attendre le 10 août 1889 pour qu'ait lieu l'adjudication au bénéfice du sieur Petton, entrepreneur qui avait offert un rabais de 8% (entre 1876 et 1889, le prix du projet s'était élevé de 5 300 F à 8 500 F). Selon le devis et cahier des charges (3 juin 1889) (27), le sable pour les mortiers proviendra des grèves de Laber ; il est stipulé qu'il devra être exposé pendant deux mois au moins, en couches minces, à l'action de la pluie, afin d'éliminer le sel. Les pierres de taille proviendront " des meilleurs bancs des carrières de Laber ou de Plouarzel " et les moellons de la grève de Portez ou de toute autre carrière reconnue équivalente. Dans le bordereau des prix, notons que le m<sup>3</sup> de granite de Plouarzel

est fixé à 47 F (avec, en outre, 10 % de bénéfice), les pavés de l'Île Longue à 140 F le mille (avec 10 % de bénéfice). Les observations pétrographiques du bâtiment – qui a reçu à présent une autre affectation - montrent que les pierres d'angle et d'entourage de la porte sont façonnées dans les granites porphyroïdes blanc et rose du massif de l'Aber-Ildut. Dans le second abri du canot (édifié, en 1932 ?), près de la digue Sainte Barbe, porte, couronnement du fronton et encadrement des fenêtres sont en kersanton gris, les moellons en granite rose de l'Aber-Ildut.

Le centre radio-maritime de Brest – Le Conquet (1848 – 1951 ?), aujourd'hui racheté par la commune du Conquet a occupé plusieurs bâtiments. Les pierres d'angle, les encadrements des ouvertures...ont fait appel au granite rose de l'Abert-Ildut, en pierres de taille soigneusement façonnées. La même roche, mais en moellons, a été également recherchée pour les soubassements portantes du granite de Laber après la dernière guerre...

Quelques mots aussi sur la nature et la provenance des pierres utilisées dans les bâtiments de l'ancienne usine de Poulconq, promus à présent à l'état de vestiges d'archéologie industrielle et comme tels dignes d'attention. Si l'on met à part de nombreux encadrements de fenêtres en briques rouges, on ne peut manquer d'être frappé par les maçonneries en pierre, qui confirment l'importance des installations. Les murs ont fait un très large appel aux micaschistes locaux, façonnés en moellons plats, où l'érosion aujourd'hui séculaire a mis en relief le feuilletage accusé. Ces micaschistes peuvent être associés à des éléments de granite gneissique en provenance possible de la Presqu'île de Kermorvan. La porte contrée monumentale à l'entrée a utilisé le granite rose de Laber – la plus belle roche de toute la région – preuve de la richesse de

l'entreprise (28). Les voûtes des ouvertures, aux claveaux disposés en éventail, sont typiquement polyolithiques – c'est à dire de composition pétrographique variée : gneiss, micaschistes, granodiorite des Renards et même granite de Trégana. La présence de cette dernière roche, relativement distale, pourrait suggérer des remplois lors de la construction.

#### NOTES :

24. L.CHAURIS " Des carrières aux tours : la construction des phares en Bretagne occidentale ", 119ème Congr.nat.Soc.hist.scient., Amiens, 1994, Colloque Carrières et Constructions III, édit.CTHS, Paris, 1996, p.297-315.

25. Pour toutes précisions utiles, consulter L.CHAURIS, " Construction d'un phare en mer d'Iroise : les Pierres Noires (1866-1872) ", Anne de Bretagne et des pays de l'Ouest,t.105,1998,I,p.71-89.

26.J.LESCOP. " Pays d'Iroise : Sites et découvertes ", 1994,254 pages.

27. Archives Départementales du Finistère 4 S 1373.

28. F.PERON, " La doyenne des usines d'iode française fut fondée au Conquet, en 1829, par le lyonnais François-Benoît Tissier ", Les Cahiers de l'Iroise, 21ème année, n°2, p.85-87. voir aussi L.CHAURIS, " Empiètements sur le domaine maritime au XIXème siècle : l'usine d'iode de Poulconq au Conquet (Finistère) ", Penn ar Bed, n°175, 1999, p.23-26.

*A Suivre*



Couronnement en pierres de taille, façonnées dans le kersanton gris, du fronton du second abri pour le canot de sauvetage.

Moellon en granit rose de l'Aber-Ildut

